

## LETTRE OUVERTE DES FRANÇAIS(E)S

Paris, le 13 janvier 2021

À l'attention de  
**Monsieur Emmanuel MACRON**  
Président de la République française  
Palais de l'Élysée  
55, rue du Faubourg Saint-Honoré  
75008 Paris

**Objet : Affaire Morad EL HATTAB – SCANDALE D'ETAT**

**France, « l'eldorado des pédophiles » ?**

**Dysfonctionnements extrêmement graves au sein de nos Institutions  
Pacte de corruption entre des agents de la DGSI et des Magistrats  
Réseau pédocriminel et de pornographie**

**Demandons en urgence l'ouverture d'enquêtes auprès du Procureur de la République de Paris et du Procureur de la République antiterroriste pour préserver notre confiance en la justice de notre pays.**

Monsieur le Président de la République française,

**Sommes-nous encore dans un Etat de droit ?** L'actualité nous oblige à un constat : la sécurité des Français et de leurs enfants est bien fragile et inégalitaire.

Aux journalistes du Point, le 22 décembre 2020, vous avez déclaré : « *Nous sommes devenus une société victimaire et émotionnelle. **La victime a raison sur tout.** Bien sûr, il est très important de reconnaître les victimes, de leur donner la parole, nous le faisons. Mais dans la plupart des sociétés occidentales, nous assistons à une **forme de primat de la victime. Son discours l'emporte sur tout et écrase tout, y compris celui de la raison** » !<sup>1</sup>*

De plus, le 2 juillet 2017, vous avez affirmé à la Halle Freyssinet : « *Une gare, c'est un lieu où on croise des gens qui réussissent et **des gens qui ne sont rien.*** »<sup>2</sup>

**Doit-on comprendre que toute victime est déraisonnable...et qu'à vos yeux, elle n'est rien ?** Reprochez-vous aux victimes de s'exprimer ? Souhaitez-vous instaurer un primat du bourreau ? Pensez-vous qu'en niant ce qu'elle a vécu, ce qu'elle a subi, la victime est complice de son agresseur ?

---

<sup>1</sup> [https://www.lepoint.fr/politique/emmanuel-macron-nous-sommes-devenus-une-societe-victimaire-et-emotionnelle-22-12-2020-2406786\\_20.php](https://www.lepoint.fr/politique/emmanuel-macron-nous-sommes-devenus-une-societe-victimaire-et-emotionnelle-22-12-2020-2406786_20.php)

<sup>2</sup> <https://www.lefigaro.fr/politique/le-scan/2017/07/02/25001-20170702ARTFIG00098-emmanuel-macron-evoque-les-gens-qui-ne-sont-rien-et-suscite-les-critiques.php>

Ce n'est pas parce que votre gouvernement ne veut pas considérer les victimes qu'elles n'existent pas ! Nous vous rappelons que nous ne sommes pas dans une société utopique, pour votre information, voici en France la réalité des chiffres :

- 94 000 femmes et **130 000 filles subissent des viols et tentatives de viols chaque année**, 20 000 hommes et **35 000 garçons** (CSF, 208, ONDRP 2010-2017), 27% des français connaissent au moins une victime d'inceste dans leur entourage. Au total 6% des Français déclarent avoir été victimes d'inceste, une proportion qui monte à 9% chez les femmes, soit 4 millions de français (sondage AIVI/Harris Interactive, 2015).<sup>3</sup>

- **Un enfant tué tous les cinq jours en moyenne en France.** Et un enfant sur cinq vit sous le seuil de pauvreté, soit près de 3 millions d'enfants et adolescents au total.<sup>4</sup>

- **Une justice qui peine à traiter ces délits et ces crimes**, la situation ayant tendance à s'aggraver puisque les derniers chiffres officiels d'Infostats justices (bulletins de février et septembre 2018) montrent que « **74% des plaintes pour viols (que ce soit pour les adultes ou pour les mineurs) sont classées sans suite, que 50% des plaintes instruites sont déqualifiées en agression sexuelles ou atteintes sexuelles, et qu'au final seules 10% des plaintes sont jugées aux assises ou au tribunal pour enfants, avec une diminution des condamnations pour viol de 40% depuis 10 ans.** »<sup>5</sup>

- **39% des victimes ont connu des périodes d'amnésie qui pour un tiers d'entre elles ont duré plus de 20 ans.** L'amnésie est bien plus fréquente quand les victimes ont subi un viol (47%), quand elles avaient moins de 10 ans au moment des premières violences (jusqu'à 61%), si les violences étaient incestueuses (52%).

- **En France, un enfant disparaît toutes les 10 minutes :** en 2019, 51 287 signalements de disparitions de mineurs ont été recensés par le ministère de l'Intérieur. Même si un tiers de ces jeunes revient ou est retrouvé dans les 72 heures, un deuxième tiers dans le premier trimestre suivant la disparition. Un autre tiers, c'est-à-dire des milliers, disparaît définitivement chaque année, sans que l'on puisse retrouver leur trace.<sup>6</sup>

- **112 800 femmes victimes de viols ou de tentatives de viols chaque année**, 235 000 victimes de violences sexistes ou sexuelles au sein

---

<sup>3</sup> [https://www.memoiretraumatique.org/assets/files/v1/Articles-Dr-MSalmona/2017\\_stop\\_a\\_l\\_impunite\\_des\\_voleurs\\_Pas\\_de\\_justice\\_pas\\_de\\_paix.pdf](https://www.memoiretraumatique.org/assets/files/v1/Articles-Dr-MSalmona/2017_stop_a_l_impunite_des_voleurs_Pas_de_justice_pas_de_paix.pdf)

<sup>4</sup> <https://www.cnews.fr/france/2020-11-19/maltraitance-infantile-5-chiffres-qui-illustrent-une-violence-systemique-1019256>

<sup>5</sup> <https://www.memoiretraumatique.org/campagnes-et-colloques/2019-enquete-ipsos-2-violences-sexuelles-de-lenfance.html>

<sup>6</sup> <https://www.sudouest.fr/2020/05/25/en-france-un-enfant-disparait-toutes-les-10-minutes-51-000-disparitions-en-2019-7509843-10407.php> et <https://www.lavoixdunord.fr/757017/article/2020-05-25/enfants-disparus-plus-de-51-000-disparitions-signeles-en-2019>

même de leur couple et près d'1 million de femmes victimes de harcèlement sexuel sur leur lieu de travail.<sup>7</sup>

- Statistiquement, en France en 2019, **une femme meurt sous les coups de son partenaire ou ex-partenaire tous les deux jours et demi.**<sup>8</sup>

Vous n'ignorez pas que le viol est reconnu par les Conventions Internationales et Européennes, et par l'Organisation Mondiale de la Santé, comme un problème de société et de santé publique majeur, vous avez donc la responsabilité et l'obligation de le prévenir et de le punir, quel qu'en soit l'auteur.

Pire, le terme « pédophilie » ne se trouve pas dans le Code pénal. Dans le Livre II du Code pénal (*Chapitre VIII, section 5 : « De la mise en péril des mineurs »*), il est juste envisagé une protection des enfants plutôt qu'une répression de la pédophile.

**Pourquoi en 2021 la pédocriminalité n'est toujours pas un crime imprescriptible en France?**

**Nous réclamons la mise en place d'un plan global de lutte contre les violences sexuelles faites aux enfants**, avec des campagnes d'information, une formation de tous les professionnels concernés et la création de centres de soins spécifiques. Sortir du déni, **protéger et soigner les enfants victimes de violences sexuelles est une urgence humanitaire** et de santé publique. Et bien entendu, en instaurant une « présomption de non-consentement ».<sup>9</sup>

Autres faits d'actualité inquiétants :

- En France, les dépenses annuelles des départements pour l'aide sociale à l'enfance (**ASE) s'élèvent à 8,3 milliards d'euros** en 2018. Plus de 340000 enfants sont placés « sous protection » de l'ASE. Mais pour quels résultats ? Un bilan catastrophique : **40 % des jeunes sans domicile fixe sortent de l'ASE** et 70 % des jeunes qui sortent de l'ASE sont sans diplôme.<sup>10</sup> Pire, certains mineurs subiraient des viols de la part d'autres jeunes, la journaliste Catherine Durand et un récent documentaire de *Zone Interdite* lèvent le voile sur un autre scandale : la **prostitution de jeunes filles placées sous la responsabilité de l'ASE...** Pour rappel, votre secrétaire d'État à la protection de l'enfance Adrien Taquet a été considéré comme « *extrêmement dangereux car il a durci ce qui existait déjà en excluant 44% des jeunes majeurs du dispositif de*

<sup>7</sup> <https://www.interieur.gouv.fr/Archives/Archives-ministres-de-l-Interieur/Archives-Laurent-Nunez/Le-secretaire-d-Etat/Interventions-du-secretaire-d-Etat/Allocution-de-Laurent-Nunez-sur-les-violences-sexuelles-et-sexistes>

<sup>8</sup> <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/hausse-des-violences-conjugales-avec-146-femmes-tuees-en-2019-20200817>

<sup>9</sup> [https://www.liberation.fr/debats/2015/03/02/violences-sexuelles-faites-aux-enfants-une-urgence-humanitaire\\_1212489](https://www.liberation.fr/debats/2015/03/02/violences-sexuelles-faites-aux-enfants-une-urgence-humanitaire_1212489) et <https://www.marianne.net/societe/recul-de-la-loi-schiappa-sur-le-non-consentement-des-mineurs-choix-de-bon-sens-ou-regression> et <https://www.nouvelobs.com/societe/20180819.OBS1003/la-loi-schiappa-ne-protgera-pas-mieux-les-enfants-s-indignant-les-associations.html> et <https://www.lejdd.fr/Politique/tribune-loi-schiappa-la-protection-de-lenfance-en-berne-3736100>

<sup>10</sup> <https://www.marieclaire.fr/aide-sociale-a-l-enfance-fabrique-sdf,1327235.asp>

protection. »<sup>11</sup> Quant aux **familles d'accueil, elles sont parfois avides et maltraitantes.**<sup>12</sup> Dans un rapport publié le 30 novembre 2020, la **Cour des comptes fustige le "pilotage défaillant" de la politique de protection de l'enfance.** La juridiction pointe du doigt des parcours "chaotiques", toujours gérés à court terme et des jeunes livrés à eux-mêmes à leur majorité.<sup>13</sup>

- La parution du livre ***La Familia grande* de Camille Kouchner** (Ed. Seuil) qui accuse son beau-père Olivier Duhamel d'**abus sexuels incestueux** sur son frère « Victor », donc de **pédocriminalité.**<sup>14</sup> Le fait que ce dernier soit Président de la Fondation Nationale des Sciences Politiques à Sciences Po et du club Le Siècle, mais surtout conseiller auprès du Conseil Constitutionnel, nous semble intéressant car comme le suggère la juriste Michèle Créoff : « *quand on nous oppose l'inconstitutionnalité d'un seuil d'âge pour définir le viol d'un mineur par un adulte. On a le droit de se poser des questions.* »<sup>15</sup> La journaliste Arianne Chemin qui l'a qualifié comme un "**un homme déviant**", "**quelqu'un d'un peu pervers**" a révélé ce qui "*l'a beaucoup frappée*" : « **Olivier Duhamel faisait des photos des fesses, des seins...de ses beaux-enfants, de ses invités, et tout était affiché sur les murs de la maison.** »<sup>16</sup> Pourquoi l'ASE n'est-elle pas intervenue à son domicile, pourtant elle n'hésite pas à retirer les enfants d'honnêtes mamans au prétexte qu'elles sont trop « fusionnelles » avec leurs enfants ? **Comment rendre justice à « Victor » Kouchner ? La prescription des crimes sexuels serait une solution.**

- **L'affaire Epstein** : une enquête, menée par le grand reporter Dylan Howard et aidé par deux autres journalistes américains, apporte des révélations incroyables sur les activités d'Epstein, de sa "Madame" Ghislaine Maxwell et sur la manière dont ils mettaient ces jeunes filles en esclavage pour les ultra-riches, et les abus qu'elles vivaient.<sup>17</sup> **Les autorités françaises furent accusées de trainer les pieds, non sans raisons.**<sup>18</sup> Epstein s'étant « suicidé » dans sa prison de New York début août 2019, il aura fallu attendre le 16 décembre 2020 pour que le Français **Jean-Luc Brunel**, ex-agent de mannequins, soit interpellé par la Police aux frontières à l'aéroport Charles-de-Gaulle, et enfin mis en examen

---

<sup>11</sup> <https://www.marieclaire.fr/enfants-places-foyers-sociaux-dangers,1336750.asp> et  
<https://www.marieclaire.fr/l-insupportable-realite-des-enfants-places,732606.asp> et  
<https://www.marieclaire.fr/le-confinement-nouveau-calvaire-des-enfants-maltraites-ou-en-foyer,1343142.asp>

<sup>12</sup> <https://www.marieclaire.fr/laurence-rossignol-enfance-famille-interview,731141.asp>

<sup>13</sup> <https://www.ccomptes.fr/fr/publications/la-protection-de-lenfance-0> et  
<https://www.francebleu.fr/infos/education/aide-a-l-enfance-la-cour-des-comptes-pointe-un-pilotage-defaillant-1606728546>

<sup>14</sup> [https://www.youtube.com/watch?v=WbgTpLZhExw&list=UU\\_yjQfBPiWxHtvvZ-Qg\\_nOg](https://www.youtube.com/watch?v=WbgTpLZhExw&list=UU_yjQfBPiWxHtvvZ-Qg_nOg)

<sup>15</sup> <https://twitter.com/creoffm/status/1347561263707119617> et <https://www.lejdd.fr/Politique/francoise-laborde-et-michele-creoff-sengagent-contre-la-maltraitance-familiale-3783392>

<sup>16</sup> [https://www.gala.fr/l\\_actu/news\\_de\\_stars/video-olivier-duhamel-un-homme-deviant-et-pervers-ce-climat-quil-avait-instaure\\_461478](https://www.gala.fr/l_actu/news_de_stars/video-olivier-duhamel-un-homme-deviant-et-pervers-ce-climat-quil-avait-instaure_461478) et [https://www.gala.fr/l\\_actu/news\\_de\\_stars/video-inceste-beaucoup-de-gens-savaient-explique-la-journaliste-ariane-chemin\\_461231](https://www.gala.fr/l_actu/news_de_stars/video-inceste-beaucoup-de-gens-savaient-explique-la-journaliste-ariane-chemin_461231)

<sup>17</sup> <https://livre.fnac.com/a14955652/Dylan-Howard-L-affaire-Epstein>

<sup>18</sup> <https://www.valeursactuelles.com/societe/affaire-epstein-les-autorites-francaises-accusees-de-trainer-les-pieds-122855>

vendredi pour « viols sur mineurs » et « harcèlement sexuel » avant d'être placé en détention provisoire.<sup>19</sup>

Il faut accepter de dire que **des juges restent faillibles**, qu'ils peuvent se tromper, se fourvoyer.<sup>20</sup>

Lors du démantèlement d'un réseau pédocriminel sur Internet, l'ancien substitut général à la cour d'appel de Versailles, ancien secrétaire général de l'Union syndicale des magistrats (USM), et **membre du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) de 1998 à 2002, avait été mis en examen pour « diffusion, captation et recel d'images pédophiles ».**<sup>21</sup>

Un haut fonctionnaire, **membre du Conseil supérieur de la magistrature (CSM)**, ex-directeur de cabinet du président du Sénat, chargé notamment de nommer et juger les magistrats, a été **mis en examen ce 19 mai 2020 pour quatre agressions sexuelles.**<sup>22</sup>

Ce 7 janvier 2021, le parquet de Nanterre (Hauts-de-Seine) a révélé qu'un **magistrat, actuellement vice-président du tribunal judiciaire de Paris, a été mis en examen pour proxénétisme** et placé sous contrôle judiciaire. Le juge n'a pas été suspendu de ses fonctions, mais la direction des services judiciaires a été saisie pour déterminer si des sanctions disciplinaires devaient être prises.<sup>23</sup>

**Un juge expérimenté de Dijon « proposait » quant à lui le viol de sa propre fille** sur un site internet de libertinage. Après avoir été juge pour enfants, il officiait comme **juge aux affaires familiales (JAF)**. Il fut **mis en examen**, le 5 juin 2020, **pour « instigation à commettre un viol sur mineur ».**<sup>24</sup>

Feu **Jean-Pierre Mocky**, avait réalisé en 2004 un long métrage sur les réseaux pédocriminels, *Les Ballets écarlates*, qui n'est jamais sorti en salle. En 2014, à la question de la journaliste Sylvie Gojard du Magazine Nexus : « *Comment expliquez-vous cette omerta sur le sujet ?* » Sa réponse : « **Il y a une omerta parce qu'il y a des gens du gouvernement, des juges, etc., qui sont pédophiles.** »<sup>25</sup>

---

<sup>19</sup> <https://www.valeursactuelles.com/societe/affaire-epstein-le-rabatteur-francais-jean-luc-brunel-ecroue-126800>

<sup>20</sup> <https://davidschmidt.fr/pedophilie-chez-les-magistrats-une-affaire-qui-date-pas-dhier/> et <http://justice.cloppy.net/index.php/references/2008/09/07/ces-juges-qui-derapent>

<sup>21</sup> <https://www.humanite.fr/node/285039> et [https://www.lemonde.fr/archives/article/2004/06/12/la-revocation-du-juge-michel-joubrel-requise-devant-le-csm\\_368599\\_1819218.html](https://www.lemonde.fr/archives/article/2004/06/12/la-revocation-du-juge-michel-joubrel-requise-devant-le-csm_368599_1819218.html)

<sup>22</sup> <https://www.leparisien.fr/faits-divers/un-membre-du-conseil-superieur-de-la-magistrature-mis-en-examen-pour-agressions-sexuelles-11-11-2020-8407915.php> et [https://www.lepoint.fr/justice/un-membre-du-csm-mis-en-examen-pour-agressions-sexuelles-11-11-2020-2400593\\_2386.php](https://www.lepoint.fr/justice/un-membre-du-csm-mis-en-examen-pour-agressions-sexuelles-11-11-2020-2400593_2386.php)

<sup>23</sup> <https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/un-magistrat-parisien-mis-en-examen-pour-proxenetisme-1610061198>

<sup>24</sup> <https://www.estrepublicain.fr/faits-divers-justice/2020/06/12/un-juge-libertin-de-dijon-proposait-le-viol-de-sa-fille-retour-sur-une-enquete-sensible> et <https://www.ladepeche.fr/2020/06/12/dijon-un-magistrat-mis-en-examen-pour-avoir-propose-des-rapports-sexuels-avec-sa-fille-12-ans-a-des-inconnus-sur-internet,8929709.phphhhh>

<sup>25</sup> <https://www.youtube.com/watch?v=uzAnXJJby1U> et <https://boutique.nexus.fr/fr/numero-digital/65-n-91-mars-avril-2014.html>

30 à 40% des pédocriminels, abstinents ou pas, ont vécu des abus sexuels dans leur enfance. Un quart des pédophiles récidivent, beaucoup ne sont jamais condamnés, et **un pédophile fait à peu près 120 victimes dans une vie.**<sup>26</sup>

Une association comme **Pedopolis** et d'autres luttent activement contre la pédocriminalité et les réseaux pédocriminels. Leurs enquêtes démontrent que tous les milieux sont concernés.<sup>27</sup>

Autre point, le **"MUR DES CONS"**, affiché dans le local du Syndicat de la magistrature, n'épinglait pas seulement des hommes politiques. **Des parents de victimes de crimes médiatisés y figuraient également.** « Jean-Pierre Escarfail, père de Pascale, violée et tuée par Guy Georges, lui aussi sur le mur, a tenu à réagir. Selon lui, le CSM est « **déconnecté des réalités. Pour eux, les vraies victimes ne sont pas les victimes, mais ceux qui sont en prison...** » « Quant au général Philippe Schmitt, dont le portrait figure également sur le "mur des cons", il dénonce une "insulte" à la mémoire de sa fille, Anne-Lorraine Schmitt, assassinée en 2007 dans le RER. « **Ce sont (...) toutes les familles de victimes qui peuvent ainsi constater le mépris et la haine que ce syndicat de magistrats éprouve à leur égard.** » Finalement, la Cour de cassation rejettera les pourvois de l'ancienne présidente du Syndicat de la magistrature après sa condamnation pour « injures publiques » en appel.<sup>28</sup>

Nous sommes aujourd'hui **un des rares Etats au monde où des pédocriminels sont « condamnés » à des peines de prison avec sursis... Cette impunité effarante est un triste message de nos tribunaux car elle encourage les auteurs de violences sexuelles sur les enfants de France.** En témoignent ces affaires :

- **Une jeune fille abusée par son oncle pendant dix ans**, elle n'était encore qu'une fillette quand les attouchements et agressions ont commencé. Les faits ont duré jusqu'à son adolescence et leur dénonciation, tardive. En octobre 2020, **l'oncle incestueux a été condamné à un an de prison avec sursis simple.**<sup>29</sup>
- **Une enfant violée par un « tiers de confiance »** : Deux ans de prison dont un avec sursis pour avoir violé une fillette trois fois par semaine pendant quatre ans.<sup>30</sup>
- En 2017, **un pédophile atteint du sida et âgé de 42 ans a été condamné à quatre ans de prison** par le tribunal correctionnel de Montauban. Durant deux années, cet habitant de Castelsarrasin **a reçu chez lui trois** petits garçons (âgés de 7, 9 et 11 ans) entre 2015 et 2016, **et les a violés** à plusieurs reprises,

---

<sup>26</sup> <https://www.marieclaire.fr/affaire-angelique-pedophile-crimes-sexuels,1263341.asp>

<sup>27</sup> <https://pedopolis.com/> et <https://wantedpedo-officiel.com/>

<sup>28</sup> [https://www.francetvinfo.fr/politique/affaire/le-mur-des-cons/epingles-sur-le-mur-des-cons-du-sm-des-parents-de-victimes-reagissent\\_311003.html](https://www.francetvinfo.fr/politique/affaire/le-mur-des-cons/epingles-sur-le-mur-des-cons-du-sm-des-parents-de-victimes-reagissent_311003.html) et [https://actu.fr/ile-de-france/louvres\\_95351/proces-mur-cons-general-schmitt-barre-con-faciste-fini\\_20142428.html](https://actu.fr/ile-de-france/louvres_95351/proces-mur-cons-general-schmitt-barre-con-faciste-fini_20142428.html) et <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/2013/04/24/01016-20130424ARTFIG00531-mur-des-cons-je-trouve-ca-a-la-fois-tres-drole-et-totalement-inadmissible.php> et [https://www.lemonde.fr/societe/article/2021/01/12/mur-des-cons-la-cour-de-cassation-rejette-les-pourvois-de-francoise-martres-apres-sa-condamnation-en-appel\\_6066012\\_3224.html](https://www.lemonde.fr/societe/article/2021/01/12/mur-des-cons-la-cour-de-cassation-rejette-les-pourvois-de-francoise-martres-apres-sa-condamnation-en-appel_6066012_3224.html)

<sup>29</sup> <https://www.republicain-lorrain.fr/faits-divers-justice/2020/10/03/la-jeune-fille-etait-abusee-par-son-oncle>

<sup>30</sup> <https://www.ouest-france.fr/bretagne/landerneau-29800/landerneau-une-enfant-violee-pendant-quatre-ans-par-un-tiers-de-confiance-7057677>

évoquant ses "pulsions". L'homme a été reconnu coupable **avec la circonstance aggravante de se savoir atteint du sida**.<sup>31</sup>

- Interpellé en 2017 après avoir été accusé de viol par sa voisine âgée de 6 ans. C'est sans ambages, et sans une apparente once de regrets, que le chirurgien à la retraite soupçonné de **viols et d'agressions sexuelles sur des patients mineurs pendant près de 30 ans**, se décrit dans différents carnets intimes : « **Je suis pédophile et le serai toujours** ». <sup>32</sup>
- **Un animateur périscolaire est accusé de viol et d'agressions sexuelles**. 14 enfants se sont constitués partie civile par l'intermédiaire de leurs parents et de nouvelles familles... Alors que l'enquête, confiée à la brigade de protection des mineurs (BPM) de Paris, avait été classée sans suite dans un premier temps en juin 2019 !<sup>33</sup>
- **Le scandale des enfants disparus de Roissy** : de nombreux mineurs vietnamiens se sont « évaporés », ces dernières années, après leur arrivée à l'aéroport francilien. Débarqués sans famille, c'est encore l'Aide Sociale à l'Enfance qui était chargée de les mettre à l'abri. Mais au nez et à la barbe des autorités, ils ont été pris en main par des trafiquants qui les attendaient. Comment expliquer cette défaillance ?<sup>34</sup>
- **Un réseau de pédophiles français démantelé à Madagascar**. Ils sont soupçonnés d'avoir abusé de filles de 8 à 14 ans.<sup>35</sup>
- **Un homme âgé de 45 ans a reconnu le viol et le meurtre d'une adolescente le 20 août 2020** à Nantes. Condamné en 2005 à 18 ans de prison pour 12 viols et tentatives de viol, il avait été libéré en 2016. **La justice nie tout manquement commis à l'occasion de cette affaire**.<sup>36</sup>

Avec toutes ces affaires se révèlent d'autres défaillances mettant toujours plus en évidence **l'échec absolu de notre système judiciaire** : « *Comment a-t-on pu laisser un homme déjà condamné pour des violences sexuelles sur mineurs monter une association dans le but d'aider des mineurs ?* »<sup>37</sup>

**Selon le Défenseur des droits, les institutions françaises sont violentes à l'égard des enfants**. Dans un rapport rendu public le 18 novembre 2019,

---

<sup>31</sup> <https://www.francesoir.fr/societe-faits-divers/tarn-et-garonne-le-pedophile-violait-les-enfants-en-se-sachant-seropositif-castelsarrasin-petits-garcons-sida-montauban>

<sup>32</sup> [https://www.bfmtv.com/police-justice/je-suis-pedophile-et-le-serai-toujours-le-chirurgien-de-jonzac-decrivait-ses-deviances-dans-des-carnets\\_AN-201911240029.html](https://www.bfmtv.com/police-justice/je-suis-pedophile-et-le-serai-toujours-le-chirurgien-de-jonzac-decrivait-ses-deviances-dans-des-carnets_AN-201911240029.html)

<sup>33</sup> [https://www.20minutes.fr/faits\\_divers/2915603-20201124-paris-animateur-periscolaire-accuse-viol-agressions-sexuelles](https://www.20minutes.fr/faits_divers/2915603-20201124-paris-animateur-periscolaire-accuse-viol-agressions-sexuelles) et <https://www.mediapart.fr/journal/france/231120/pedocriminalite-fiasco-policier-dans-une-ecole-parisienne>

<sup>34</sup> <https://www.mediapart.fr/journal/france/290720/les-enfants-disparus-de-roissy>

<sup>35</sup> [https://www.liberation.fr/planete/2020/11/26/un-reseau-de-pedophiles-francais-demantele-a-madagascar\\_1806834](https://www.liberation.fr/planete/2020/11/26/un-reseau-de-pedophiles-francais-demantele-a-madagascar_1806834)

<sup>36</sup> [https://www.liberation.fr/france/2020/09/06/violeur-rcidiviste-de-nantes-la-justice-nie-tout-manquement\\_1798737](https://www.liberation.fr/france/2020/09/06/violeur-rcidiviste-de-nantes-la-justice-nie-tout-manquement_1798737)

<sup>37</sup> <https://www.marieclaire.fr/pedocriminalite-le-parquet-de-paris-reclame-le-proces-d-un-francais-ayant-recidive-en-asie-sous-couvert-d-humanitaire,1349686.asp>

l'Autorité administrative indépendante, dirigée par Jacques Toubon, souligne « **un décalage entre les droits proclamés et les droits réels** ». <sup>38</sup>

« **La France est l'eldorado des pédophiles** » dénonce l'avocate Marie Grimaud, référence de l'association Innocence en danger (IED). « **Je le répète, aujourd'hui mieux vaut violer un enfant que de dealer du shit dans la rue.** » Des magistrats méconnaissent gravement leurs devoirs. <sup>39</sup>

## **AFFAIRE MORAD EL HATTAB**

Plusieurs personnalités vous ont alerté sur cette affaire qui est un condensé des modes d'action abjects d'un **réseau niché au cœur de l'Etat, qui suscite par ses turpitudes le poison antirépublicain : turpitudes sexuelles, corruption de mineurs, blocages des instructions policières et judiciaires, et acharnement systématique sur la personne de Morad El Hattab**, géopolitologue, Chevalier de l'Ordre Lafayette Monde, Lauréat du Prix du livre franco-russe de l'APMC, Lauréat du Prix littéraire Lucien Caroubi, prix pour la Paix et la Tolérance et Diplômé Médaille d'argent de l'Académie des Arts, des Sciences et des Lettres.

Preuves irréfutables à l'appui, et dont vous avez déjà connaissance :

- **Des magistrats ont sciemment violé leur propre code de déontologie,**
- Des violations du principe du contradictoire ont été commises,
- Des violations du principe d'égalité devant le service public ont été commises,
- **De nouvelles pièces d'identité ont été attribuées en toute illégalité, par la Préfecture de Police de Paris, pour dissimuler des faits de corruption de mineurs,**
- Des enquêtes ont été falsifiées par quatre Brigades de protection de la famille,
- Refus du Commissariat du 17<sup>ème</sup> arrondissement de Paris (celui de l'Affaire Zecler) d'enregistrer une plainte, et ce malgré une prise de rendez-vous régulière, méconnaissant l'alinéa 1 de l'article 15-3 du Code de procédure pénale,
- Plusieurs témoins de violences et de corruption sur mineurs n'ont pas été entendus et ce, délibérément,

---

<sup>38</sup> [https://www.lemonde.fr/societe/article/2019/11/18/selon-le-defenseur-des-droits-les-institutions-francaises-sont-violentes-a-l-egard-des-enfants\\_6019577\\_3224.html](https://www.lemonde.fr/societe/article/2019/11/18/selon-le-defenseur-des-droits-les-institutions-francaises-sont-violentes-a-l-egard-des-enfants_6019577_3224.html)

<sup>39</sup> <https://rnc.bfmtv.com/emission/meurtre-d-angelique-la-france-est-l-eldorado-des-pedophiles-1433462.html>



- **Des pièces essentielles à l'établissement de la vérité disparaissent, au sein de la Préfecture de Police de Paris et du Conseil National de l'Ordre des Médecins,**

- **Un médecin apologiste du viol<sup>40</sup> a été nommé expert par une JAF (juge aux affaires familiales) qui l'a ensuite influencé pour établir un rapport tendancieux et partial,**

- **Le Conseil National de l'Ordre des Médecins, qui s'acharne à vouloir poursuivre les Professeurs Didier Raoult et Christian Perronne, peut-il expliquer l'étrange disparition dans cette affaire du rapport de la Conseillère ordinale au sein de son administration ?** Homayra Sellier, présidente d'Innocence en danger, lors d'un entretien dans le magazine Nexus, rappelle qu'«à l'époque de Zandvoort, une centaine de pédopsychiatres français ont été radiés de l'Ordre pour avoir rapporté les sévices constatés sur les enfants ! » **Est-ce que cet Ordre a pour principe de piétiner la protection de l'enfance ?<sup>41</sup>**

- Des voyages à l'étranger ont été dissimulés, comme dans l'Affaire Epstein,

- **Un vice-procureur a éludé les signalements et a empêché les enquêtes** demandées par M. Jacques TOUBON (Défenseur des droits), Mme Anne HIDALGO (Maire de Paris), M. Michel DELPUECH (Préfet de Police de Paris), ainsi que par le Recteur d'Académie et enfin le CRIP 75 (Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes),

- Trois tentatives d'effraction, deux agressions ont été commises contre Morad El Hattab, le parent plaignant,

- **Un lien professionnel entre la JAF en charge du dossier et l'avocate d'une partie a été dissimulé,** toutes deux auraient dû se déporter, il n'en fut rien ! Pire, la Commission d'admission des requêtes du Conseil Supérieur de la Magistrature a refusé de sanctionner cette magistrate, en totale contradiction avec le Code de déontologie des magistrats qui garantit l'apparence d'impartialité. L'article 7-1 de l'ordonnance statutaire leur fait, en effet, obligation de prévenir toutes les situations « *de nature à influencer l'exercice de leur fonction* ». <sup>42</sup>

- Une violation de mission service public par une Association agréée par l'Etat a été validée par une juge des enfants,

- **Des Ordonnances ont été délivrées par des magistrats incompétents territorialement,**

- Rejet arbitraire le 28 janvier 2020 d'une JAF du TGI de Versailles d'une assignation à bref délai,

---

<sup>40</sup> <https://lmsi.net/Si-un-homme-est-trop-respectueux-d>

<sup>41</sup> <https://boutique.nexus.fr/fr/numero-digital/65-n-91-mars-avril-2014.html>

<sup>42</sup> [https://www.dalloz-actualite.fr/flash/csm-trois-hauts-magistrats-juges-pour-suspicion-de-partialite#.X\\_3R7v81tqw](https://www.dalloz-actualite.fr/flash/csm-trois-hauts-magistrats-juges-pour-suspicion-de-partialite#.X_3R7v81tqw)

- **Des classements sans suite avec des motivations délirantes, et après des enquêtes partiales (jamais vu, entendu, ni confronté) par l'établissement de faux en écriture publique, crime de haute trahison,**

- Lien internet vérifié et constaté par un OPJ d'une **photographie à caractère sexuelle de son ex-compagne sur un site pornographique. Or, quatre commissariats et deux vice-procureurs se sont assurés de ne pas enquêter en validant un ignoble mensonge proférée par cette dernière : un photomontage provenant de Morad El Hattab.** Malgré la découverte de cette grave manipulation, aucune décision judiciaire n'a été prise pour assurer le rétablissement de la vérité et extraire ses deux enfants mineurs de cet environnement obscène !

- **Des agents de la DGSI ont abusé de l'autorité conférée par leurs fonctions,** il existe un précédent : en juin 2019, un cadre de la DGSI mis en examen et écroué pour viol sur mineure, **ce patron de l'antiterrorisme dans les Ardennes détenait des milliers de photos pédopornographiques dans ses ordinateurs.**<sup>43</sup>

- Un Fichage S illégal et abusif a été effectué à l'encontre de Morad El Hattab, sans motif légitime (Plainte déposée à la CEDH).

**Ce pacte de corruption entre différents représentant de l'autorité publique et de l'ordre judiciaire, a froissé le tissu institutionnel et compromis le règne de l'État de droit.** Ces fonctionnaires ont des droits mais ils ont aussi, avec toute l'exemplarité de leur charge, l'impérieux devoir de respecter le droit car personne n'est au-dessus ou en dehors de la loi, voilà ce que signifie en principe l'État de droit. **Leur situation d'impunité amène ces personnes à toutes les dérives, même à des abus de pouvoir commis par des personnes dépositaires de l'autorité publique.** Leur condamnation rassurera les Français dans leur sentiment d'une justice impartiale !

**Jusqu'à quand nos magistrats seront-ils irresponsables de leurs erreurs commises dans l'exercice de leurs fonctions...** En raison de la substitution de la responsabilité de l'État à la leur ? Même si « *l'amélioration du service de la Justice supposent, sans aucun doute, un accroissement des moyens financiers et humains mis à leur disposition. [...] Il ne saurait y avoir d'autorité judiciaire légitime sans responsabilité des juges.* »<sup>44</sup>

**Concernant la sûreté de l'État,** Monsieur le Président de la République, Chef des armées, notre attention a été appelée par le document attesté par huissier dont vous avez déjà connaissance.

**Son ex-compagne APPREND PAR DES SOURCES HAUT PLACEES ET REND PUBLIC DES LIEUX SUSCEPTIBLES D'ÊTRE VISÉS PAR DES ATTENTATS TERRORISTES, sans jamais être inquiétée,** ce qui laisse accroire que les attentats dont sont blâmés les musulmans de France ne sont pas si « imprévisibles » que cela,

---

<sup>43</sup> <https://www.leparisien.fr/faits-divers/ardennes-un-commandant-de-la-dgsi-mis-en-examen-pour-viol-sur-mineure-26-06-2019-8103060.php>

<sup>44</sup> <https://www.lefigaro.fr/vox/societe/2019/01/08/31003-20190108ARTFIG00086--l-irresponsabilite-des-juges-est-une-heresie-democratique.php>

alors que vous déclarez officiellement que la France est en état d'alerte maximal face à la menace du terrorisme djihadiste.

De fait, les « *sources haut placées de la sûreté nationale* », qui sont en relation avec son ex-compagne, violent littéralement le **SECRET DEFENSE** et nous mettent sciemment en danger, ainsi que nos militaires de l'Opération Sentinelle.

Cette impunité interpelle des juristes émérites et des ONG de défense des Droits de l'Homme, alors que dans le même temps, des **auteurs de commentaires provocateurs sur des réseaux sociaux comparaissent immédiatement pour « apologie de terrorisme »...**

**Il nous semble urgent** de faire entendre par le Procureur de la République antiterroriste ces « *sources hauts placées rattachés à la sûreté de l'Etat* », ceci semble inévitable tant la gravité de leur comportement pourrait nuire à nos Institutions de sécurité et de défense. Pire, **une absence d'enquête provoquerait une totale défiance à votre endroit**, car les Français réaliseraient les failles, les défaillances et les manquements de ce régime d'exception où le respect de nos principes constitutionnels et la politique de protection de l'enfance sont littéralement transgressés.

**Seul le bien-être et la sécurité des enfants de France constituent pour nous l'essentiel.**

Sachez que nous accordons la plus haute estime à Monsieur **Morad EL HATTAB**, « **le Président des enfants** », dont nous avons toujours pu apprécier et féliciter le combat sans faille pour la protection de l'enfance, le soutien indéfectible aux parents plaignants (majoritairement des mamans isolées), et avant tout son patriotisme et son attachement à la France.

Selon l'article 5 de la Constitution, **le Président de la République incarne l'autorité de l'État** et assure le fonctionnement normal des pouvoirs publics, il est manifeste et irréfutable que des **personnes précises occupant des postes publics ont gravement violé leur code de déontologie.**

**Dans l'attente d'une meilleure prise en considération de cette affaire, nous vous demandons** humblement, afin de rétablir notre sentiment de justice envers les pouvoirs publics, et au vu des atteintes graves à la sûreté de l'État qui ont été révélées, **de saisir le Procureur de la République de Paris et le Procureur de la République antiterroriste afin que soient identifiés l'ensemble des instigateurs de ces dérives policières et judiciaires, et d'établir les réelles motivations de ces stratégies malveillantes de dissimulation, de corruption de mineurs et de mise en danger de l'ensemble de nos concitoyens.**

Nous attendons des peines exemplaires, à la hauteur de leurs agissements criminels afin de rétablir notre confiance en nos institutions républicaines.

Une attention toute particulière est portée par des milliers de Français(e)s à l'Affaire Morad EL HATTAB, véritable « Scandale d'Etat », et nous vous prions de bien vouloir nous informer de la suite qui lui sera réservée.

**Respectueusement,**

**Envoyer mail à**

**[brice.blondel@elysee.fr](mailto:brice.blondel@elysee.fr)**

**En copie**

**[alexis.kohler@elysee.fr](mailto:alexis.kohler@elysee.fr)**

**[secretariat.kohler@elysee.fr](mailto:secretariat.kohler@elysee.fr)**

**[jerome.leonnet@interieur.gouv.fr](mailto:jerome.leonnet@interieur.gouv.fr)**

**[philippe.clergeot@justice.gouv.fr](mailto:philippe.clergeot@justice.gouv.fr)**

**[patrick.vieillescazes@justice.gouv.fr](mailto:patrick.vieillescazes@justice.gouv.fr)**